

L'honorable M. Horner: Je le sais parfaitement. Ce qui ne me revient pas, c'est que le Gouvernement ait permis de soumettre la question à la décision du tribunal.

L'honorable M. Robertson: Comment aurait-il pu faire autrement?

L'honorable M. Horner: Il l'aurait très bien pu.

L'honorable M. Robertson: Comment?

L'honorable M. Horner: L'autre endroit n'aurait pas dû adopter le projet de résolution.

L'honorable M. Sinclair: Que nous avons nous-mêmes ratifié.

L'honorable M. Horner: Évidemment, mais il fallait que l'autre endroit l'adoptât.

L'honorable M. Beaubien: Le projet de résolution tendant à demander au Gouvernement de soumettre la question à la Cour suprême a été adopté à l'unanimité.

L'honorable M. Kinley: A-t-on interjeté appel?

L'honorable M. Horner: Il y aura appel.

L'honorable M. Kinley: Quand donc?

L'honorable M. Horner: Il faut un peu de temps.

L'honorable M. Ross: Le sénateur voudrait-il que le Gouvernement continue d'appliquer une loi inconstitutionnelle?

L'honorable M. Horner: Le jugement de la Cour n'a pas été unanime; au contraire. Les juges ne se sont pas entendus sur la légalité de la mesure.

Dans plusieurs de leurs discours, les libéraux se sont opposés aux interdictions et aux prohibitions. Pourtant, quoique nous importions du beurre des États-Unis, il nous est interdit de leur en vendre. Interdire l'entrée de denrées, c'est plus grave encore que de les frapper de droits de douane.

Dans tout le pays, on regrettera la décision prise, à cause de ses effets sur une industrie et une classe de gens qui méritent tout notre appui. L'industrie laitière est une industrie familiale et une excellente occasion de formation. En lui nuisant, on n'apportera que de la misère au pays. Déjà, il nous faut importer une quantité d'huile évaluée à environ cent millions de dollars, ce qui appauvrira d'autant le pays.

L'honorable M. Beaubien: Le Sénat n'a-t-il pas unanimement approuvé une certaine résolution demandant au Gouvernement de soumettre à la Cour suprême le problème de la margarine?

L'honorable M. Horner: L'appui n'a pas été unanime.

L'honorable M. Beaubien: En tant que sénateur, mon ami doit accepter en partie la responsabilité de la mesure car le Sénat l'a approuvée sans que personne s'y opposât.

L'honorable M. Horner: Je ne m'en rends nullement responsable!

L'honorable M. Beaubien: La constitution répartit les pouvoirs juridiques entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. La Cour suprême du Canada a décidé que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'interdire au Canada la fabrication de la margarine. Les provinces doivent donc elles-mêmes décider de leur attitude. Je crois pouvoir logiquement me réclamer de ce point de vue car, à deux reprises, je me suis opposé au projet de loi concernant la margarine.

De nos jours, les provinces ont tendance à blâmer le gouvernement fédéral quand ça ne va pas au gré de leurs désirs; je crois que c'est aux provinces que le Conseil d'industrie laitière du Canada devrait adresser ses griefs. La Cour suprême du Canada a décidé que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'interdire la fabrication et la vente de la margarine; si le Conseil d'industrie laitière met en doute la valeur de cette décision, il n'a qu'à en appeler au Conseil privé. A mon sens, mon ami de Blaine-Lake et le Conseil d'industrie laitière s'alarment outre mesure. Il y a quelques jours, à l'autre endroit, on a demandé au Gouvernement quelle quantité de beurre on a acheté à un prix inférieur au prix minimum. Très peu, a-t-on répondu.

L'honorable M. Haig: Deux millions et demi de livres?

L'honorable M. Beaubien: A tout compter, deux millions et demi de livres de beurre ne suffisent à approvisionner le Canada tout entier que pendant une couple de jours. Si mes amis décrivent bien la situation qui existe en Saskatchewan, les troupeaux laitiers n'auront pas un seul brin d'herbe à brouter, l'été prochain.

L'honorable M. Horner: Nous pourrons produire du beurre en nourrissant nos vaches de chardon russe; plus la sécheresse sera extrême, plus le chardon foisonnera.

L'honorable M. Beaubien: Mon ami ne connaît pas aussi bien que moi le chardon russe s'il croit apporter la prospérité à la Saskatchewan à l'aide de cette plante.

L'honorable M. Horner: Les cultivateurs avisés pourront conserver leurs troupeaux en nourrissant ces derniers de chardon russe; voilà ce que je voulais dire.